

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3978 - Lundi 11 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE

Vers l'obligation de la vaccination et du Pass Sanitaire



Photo d'archive

ACCORD BILATÉRAL COMORES/MOZAMBIQUE

Les conclusions remises au président Azali

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 ao 15 Octobre 2021

Lever du soleil:

05h 44mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



EDUCATION

L'AFD octroie 300 millions fc pour réhabiliter le lycée de Mutsamudu

Dans le cadre du projet "Bundo Lamalezi", l'Agence française de développement va réhabiliter le lycée de Mutsamudu à hauteur de 300 millions de francs comoriens. Les travaux vont démarrer fin 2022 et l'enceinte aura en son sein un espace de jeux, vestiaire et tribune.

Une rencontre a eu lieu entre l'Agence française de développement (AFD) et le proviseur du lycée de Mutsamudu, Amri Elaris Mohamed, vendredi dernier. Les discussions portaient sur le projet Bundo La Malezi consistant à réhabiliter plusieurs établissements scolaires dont le Lycée de Mutsamudu. Ce dernier sera réhabilité à hauteur de 300 millions de francs comoriens et il

sera doté d'un espace de jeux, vestiaires et des tribunes. « Il y'aura beaucoup de réforme pour le nouveau lycée. Le bloc qui n'a pas d'étage qui se trouve juste à l'entrée du côté de Socobatra (RN sud, vers le boulevard le Cœlacanthe côté ouest et est vers Comores Télécom, ndlr) sera carrément démoli pour y construire un nouveau bâtiment », indique-t-il. L'espace des jeux fait partie de ce projet pour plusieurs objectifs, selon des autorités à commencer par le sport scolaire et à la longue une fédération scolaire nationale digne de ce nom et sincère pour le milieu scolaire. « Le plateau de sport sera réhabilité avec une construction de tribunes et vestiaires pour les filles et pour les garçons », précise-t-il.

Le proviseur du lycée de



Mutsamudu a annoncé l'ouverture d'un laboratoire de science de la vie et de la terre et de physique-chimie

ainsi que le renouvellement des mobiliers de bureau et des matériels informatiques. « 2 millions d'euros

soit près de 1 milliard de nos francs sera affectée à l'école nationale technique et professionnelle siss à Ouani », précise-t-il. Selon une source proche du projet, cet établissement sera conçu pour une vraie insertion professionnelle et des formations qualifiantes.

« Ici, on va former des vrais et bons techniciens supérieurs et ingénieurs pour une vision cohérente d'absorber le chômage vertigineux qui frappe le pays et qui amplifie le désespoir de toute une jeunesse », indique-t-il. Le proviseur du lycée de Mutsamudu a aussi informé que la série G (gestion) abritée au lycée de Mutsamudu sera transférée dans ce futur nouveau joyau qui sera bien outillé.

Nabil Jaffar

72E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR

Le HCR félicite les Comores

Le ministre des affaires étrangères a pris part à la 72e session du comité exécutif du programme du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), qui a lieu à Genève, du 04 au 08 octobre 2021. Dhoihir Dhoulkamal a parlé des efforts réalisés par les Comores, en matière de droits de l'Homme en général et dans le domaine du droit des réfugiés en particulier.

A l'occasion de la 72ème session du Comité exécutif du Programme du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), qui a lieu à Genève, du 04 au 08 octobre 2021, le ministre des affaires étrangères, Dhoihir Dhoulkamal, a été invité à prendre part à cet important rendez-vous qui se penche sur la protection internationale des droits des réfugiés et des apatrides. Le ministre est accompagné de Faiçoil Mohamed Djitihadi, directeur gé-

ral des affaires politiques et juridiques, au ministère des affaires étrangères, et assisté par la mission permanente des Comores à Genève.

Durant son allocution, le Chef de la diplomatie comorienne, a démontré les efforts réalisés par les Comores, en matière de droits de l'Homme en général et dans le domaine du droit des réfugiés en particulier. Il a par la suite exprimé l'ouverture et la disponibilité des autorités comoriennes à travailler main dans la main avec le HCR.

De son côté, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a exprimé vivement sa reconnaissance pour les efforts réalisés par l'Union des Comores et la volonté et disponibilité des autorités comoriennes à travailler étroitement et sans relâche avec le HCR, pour la promotion des droits de l'Homme, notamment sur les ratifications des conventions per-

tinentes.

Il a exprimé la disponibilité du HCR à accompagner l'Union des Comores dans ses initiatives de promotion et de protection des droits des réfugiés. En marge de cette rencontre, la délégation comorienne a rencontré la Haut-Commissaire Adjointe des NU pour les réfugiés, en charge de la protection internationale. Les deux parties ont passé en revue, les défis actuels, et les voies et moyens à mettre en œuvre pour doter le pays des outils et capacités à l'identification, profilage et prise en charge des réfugiés, en se conformant aux standards internationaux.

Dans ce contexte, le HCR va dépêcher une mission aux Comores du 18 au 21 octobre 2021, afin d'entreprendre un dialogue avec les parties prenantes nationales sur les impératifs juridiques de protection au sein de l'Union des Comores et discuter particulièrement sur la mise



Réunion de travail avec la Haut Commissaire Adjointe chargée de la protection internationale des réfugiés

en œuvre de procédures nationales pour identifier les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Cette mission permettra aux acteurs nationaux d'accroître leurs compétences pour se préparer à faire face à ce fléau mondial qui n'épar-

gne aucun pays. Cette mission rentre dans les priorités du Gouvernement, de faire des Comores, un pays où tous les êtres humains jouissent des mêmes droits sans discrimination aucune.

Ibnou M. Abdou

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La gendarmerie étend ses contrôles

La gendarmerie enregistre 44% d'accidents de la route dont 35% sont des liés à l'excès de vitesse, l'ivresse ou bien mépris du code de la circulation. Ces derniers accentuent les contrôles aux quatre coins de l'île.

La mort est inévitable mais on peut éviter un accident. Surtout celui de la route. Et comment l'éviter ? Tout simplement en respectant le code de la route. C'est pour protéger les usagers de la route que la gendarmerie nationale a lancé une campagne depuis juin dernier dans le but de renforcer la sécurité routière en obligeant les usagers à mettre la ceinture pour les automobilistes et le port des casques pour les motards. Après plusieurs formations

concernant le code de la circulation, les gendarmes ont tout d'abord commencé à sensibiliser à Ngazidja sur

les conséquences liées à l'excès de vitesse, le prix à payer lorsqu'on conduit un véhicule en état d'ivresse

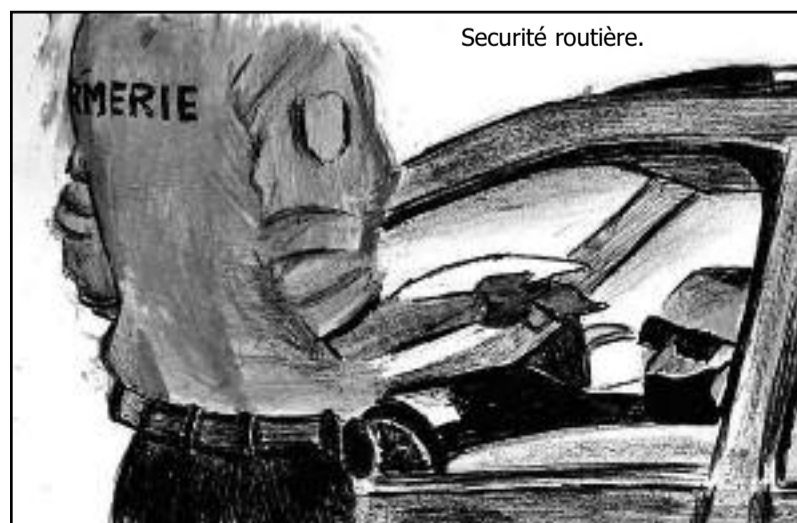
et le risque de rouler en moto sans casques.

Jeudi dernier, la gendarmerie nationale avec l'appui de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a lancé la même initiative à Anjouan. Il faut ainsi, rappeler que dans cette île, les automobilistes avaient la possibilité de rouler avec des véhicules non assurés. Un comportement qui faisait qu'en cas d'accident, l'affaire se réglait entre les deux automobilistes. Ce qui n'est plus le cas en occurrence. Dernièrement, tout véhicule rouge sur le sol anjouanais doit être assuré en cas d'accident. Ce qui peut également permettre aux conducteurs d'éviter les accidents liés aux mépris du code de la circulation.

Outre la brigade routière qui dit renforcer le contrôle sur la voie

publique à Anjouan pour éviter des tragédies, c'est à Ngazidja que la gendarmerie enregistre le plus d'accidents mortels que dans les autres îles. Des sources policières ont affirmé que le gouvernement veut que d'ici 2022, la lutte contre les infractions routières soit un pari réussi, à travers la mise en marche des caméras de surveillance, la remise en marche des feux de signalisation et le renforcement du contrôle des permis de conduire. Ceci pour réduire les embouteillages dans la capitale mais surtout développer le pays en matière de gestion de la circulation routière. C'est dans ce sens que la gendarmerie poursuit ses campagnes de lutte contre les accidents de la route.

Kamal Gamal



Sécurité routière.

SANTÉ PUBLIQUE

Vers l'obligation de la vaccination et du Pass Sanitaire

Le nombre de cas diminue dans l'archipel. La campagne de vaccination tourne au ralenti. Pour inciter la population à se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective, le ministère de la Santé et celui de l'Intérieur instaurent la vaccination obligatoire pour tous et la mise en place du Pass sanitaire d'ici fin décembre.

Bien que le pays connaisse une baisse considérable du nombre de cas de Covid-19, le ministère de la santé souhaite renforcer sa communication pour le

respect des mesures barrières. En plus du respect du port du masque et autres mesures, le ministère de la santé ne ménage aucun effort afin d'inciter la population à se faire vacciner. Aux côtés du ministre de l'intérieur, Fakridine Mahamoud, la ministre de la Santé, Loub Yakout Zaïdou a reçu les maires et préfets de Ngazidja dans une réunion de sensibilisation. La énième de ce genre qu'organisent les deux ministères. Ici, il a été question de la vaccination et du Pass sanitaire.

A la sortie de cette réunion qui a duré plus d'une heure de temps, le président de l'association des mai-

res de Ngazidja, Dini Ahamada a fait le point sur les conclusions. « Au cours de cette réunion avec les deux ministres, on nous a fait un bilan sur le déroulement de la vaccination depuis son lancement jusqu'à ce jour. Les résultats ne sont pas satisfaisants. On s'est promis de redoubler d'efforts pour sensibiliser la population à se faire vacciner car dans un avenir proche, un Pass sanitaire sera exigé », explique Dini Ahamada. Ce dernier laisse entendre que dans les régions et communes, la vaccination va être imposée à toute la population.

Du côté du comité scientifique,

c'est le médecin-colonel Naoufal Boina, responsable prise en charge covid qui rappelle l'importance de la vaccination. Le directeur du Service de Santé Militaire (SSM) a rappelé que le pays a lancé dernièrement la troisième cohorte de la vaccination dans le cadre de la lutte contre la pandémie. « D'ici fin décembre on espère lancer la quatrième cohorte et on estime que toute la population âgée de plus de 18 ans, estimée à 420 000 personnes, aura profitée pour se faire vacciner », espère-t-il, tout en affirmant que « après la quatrième phase de vaccination, le tour reviendra aux

jeunes âgés de 12 à 17 ans ».

A la fin de la campagne de vaccination, le responsable de la prise en charge Covid annonce la mise en place du Pass sanitaire à la fois pour sortir du pays et circuler à l'intérieur du pays (entre les îles, prendre un taxi, aller dans les administrations publiques et/ou privées...). « Celui qui n'aura pas son pass sanitaire d'ici la fin de l'année sera bloqué dans les 4 murs de sa maison », lance-t-il d'un ton ferme.

A.O Yazid

ACCORD BILATÉRAL COMORES/MOZAMBIQUE

Les conclusions remises au président Azali

Après quatre jours de travail intense entre les deux parties comorienne et mozambicaine, les conclusions ont été remises au président de la République vendredi dernier. Ce sont sept accords et un mémorandum étudiés qui seront bientôt signés.

Le président de la République Azali Assoumani a reçu vendredi 08 octobre dernier la délégation mozambicaine. En quatre jours de travaux, la délégation mozambicaine a échangé avec la partie comorienne sur plusieurs points d'intérêt commun, notamment l'établissement d'un cadre de coopération et des accords sectoriels portant sur la politique et la diplomatie, la défense et la sécurité, le commerce et les énergies, etc. En tout sept accords et un mémorandum d'entente ont été examinés et seront

signés dans les plus brefs délais. D'autres sont en cours d'examen et pourraient être finalisés, dans les prochains jours, par le canal diplomatique. Et c'était l'occasion de remettre au chef de l'Etat les conclusions et la déclaration commune.

D'après le directeur général d'Afrique du Mozambique, Antonio Machêve, cette mission est le fruit d'une discussion entre les deux chefs d'Etat qui ont conclu qu'une mission technique devrait définir les bases pour une coopération plus approfondie entre les deux pays. « Nous avons eu l'honneur d'être reçus par le président afin de rapporter les négociations que nous avons eu avec la partie comorienne sur les différents sujets de coopération. Le plus important, c'est l'accord général. D'autres sont étudiés comme la défense et sécurité. En ce moment,



Le président Azali recevant la délégation mozambicaine à la fin de sa mission.

le Mozambique connaît des menaces réelles par des actes terroristes. Les Comores sont tout près de nous et c'est très important d'échanger les informations, dans

l'expérience et dans le combat contre le terrorisme », souligne-t-il, tout en assurant que le mémorandum sera signé bientôt. Les deux parties ont également mani-

festé l'intérêt commun de mettre en place une commission mixte, chargée du suivi de cette coopération.

De son côté, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Saïd Mohamed Maoulana a montré que ces quatre jours ont été fructueux. « Les deux parties se sont félicitées du bon déroulement des travaux. Tout a été revu au préalable et d'autres seront étudiés. Les deux présidents vont donc se revoir pour décider du lieu et de la date de la signature de cet accord », précise-t-il. Les deux délégations expriment leur entière disponibilité à se rencontrer, en tant que de besoin, afin de consolider davantage l'élan d'amitié, de solidarité et de coopération qui anime l'Union des Comores et la République du Mozambique.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Le Pass sanitaire obligatoire à Mohéli dès ce lundi

Désormais à compter de ce lundi 11 octobre, le pass sanitaire est officiellement rendu obligatoire à Mohéli. Partout où on va, on doit se munir de sa carte de vaccination et sa pièce d'identité. Une cérémonie a été organisée samedi dernier au palais de Bonovo (siège du gouvernement) pour cette annonce.

Tous les responsables des administrations publiques, des sociétés d'Etat, les maires et les préfets ont été réunis à Bonovo pour leur annoncer la nouvelle. « Nous avons projeté d'atteindre le taux de couverture de 63% alors que nous sommes à 23% » annonce d'emblée le Dr Hassanaly Abdoulanziz avant de préciser que

suite à la dernière réunion interministérielle tenue à Moroni, la décision a été prise de mettre le pays en mode « pass sanitaire » pour pouvoir atteindre l'immunité collective.

Cette réunion de Bonovo avait donc pour deuxième objectif de demander à toutes ces autorités de prendre, chacun en ce qui lui concerne, ses responsabilités pour que cette décision soit effective. C'est donc un système permettant de vacciner l'ensemble de la population notamment ceux qui n'ont pas encore reçu leurs doses de Sinopharm.

« Nous avons remarqué que dans cette 3ème cohorte, la population ne s'active pas pour la vaccination aussi bien à Mohéli que dans les autres îles de l'archipel » a fait observer Dr Hassanaly Abdoulanziz, coordinateur de la commission insulaire de prévention

et de riposte contre la covid-19. Et lui de poursuivre que « le gouvernement central a donc pris la décision de faire en sorte que tous les agents des administrations publiques et privés et ceux des sociétés d'Etat et privées soient vaccinés. C'est pourquoi nous sommes venus avec le soutien indéfectible du gouverneur de l'île vous annoncer la stratégies à adopter afin de vacciner tout le monde ».

La carte de vaccination et la pièce d'identité nationale sont donc désormais obligatoires dans les bureaux administratifs et dans les sociétés d'Etat et privées, dans les taxis et partout. « Je vais commencer à donner l'exemple car dès ce lundi pour venir chez-moi voir le gouverneur la carte de vaccination et la carte nationale sont obligatoires », prévient le gouverneur de l'île, Saïd Mohamed Fazul, qui pré-

cise ensuite : « nous ne vous obligeons pas à vacciner mais nous limitons les accès à ceux qui n'ont pas été vaccinés ».

Pour le gouverneur, tous les étudiants, les administrateurs des sociétés publiques et privées, les chauffeurs de taxi, les vendeurs, les boutiquiers, les avocats, les militaires, les journalistes, et tous les citoyens comoriens résidant à Mohéli sans exception seront dès ce lundi contraints à rester chez eux s'ils ne sont pas vaccinés. « Les forces de l'ordre viendront dans les lieux de travail pour vérifier si vos employés ne sont pas vaccinés. Tous ceux qui ne se présenteront pas au travail à cause de la vaccination ne seront pas payés », prévoit le gouverneur Fazul.

Riwad



Le gouverneur Fazul annonçant la mise en place du Pass Sanitaire.



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)
Unité de Gestion de Projet (UGP)

N° CKM 1107 01R/CKM 1107 02S

SERVICES DE CONSULTANT

Manifestations d'Intérêt

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de ce présent marché : **réaliser une évaluation, analyse et audit de la dette intérieure de l'Union des Comores (y compris les Iles autonomes) sur la période 2009-2020 ainsi que la proposition d'une stratégie d'apurement de ces arriérés.**

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux cabinets d'Audits éligibles, qualifiés pour réaliser une mission d'audit interne de la dette intérieure de l'Union des Comores.

L'établissement d'un audit des arriérés intérieurs représente une priorité immédiate des autorités comoriennes et a été recommandé par les partenaires techniques et financiers après le point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) en 2012 et renforcé ces dernières années par le FMI.

L'objectif de l'audit de la Dette intérieure est d'appuyer le gouvernement des Comores dans ses efforts de redressement macro-économique du pays, à travers une amélioration de la gestion des fonds publics. Cette mission permettra au Gouvernement d'avoir une vision claire sur la situation de la dette intérieure sur la base des analyses et des évaluations des documents de la dette existante (rapports antérieurs de la dette, états ou documents) afin de faire l'état des lieux, de l'évaluation de la dette intérieure en Union des Comores. Cette mission émettra des recommandations afin de permettre au Gouvernement de décider la stratégie à adopter et ses modalités qui permettront ensuite de définir et de mettre en œuvre un plan d'action d'apurement des arriérés.

L'activité sera conduite par des auditeurs externes et internes. Elle comprend (1) le recensement exhaustif des titres créances, (2) la fiabilisation du fichier de la dette intérieure sur support informatique, (3) l'élaboration d'un plan d'apurement de la dette intérieure et (4) le suivi de mise en œuvre de ce plan en s'appuyant sur un comité national d'audit de la dette intérieure. La durée estimée pour la réalisation de cette mission est comprise entre 70 et 90 personnes-jours.

L'Unité de Gestion du Projet, rattaché au Secrétariat Général et en charge de l'exécution technique et financier du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) invite les firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats éligibles intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils sont invités à fournir les justificatifs attestants qu'ils possèdent des qualifications requises, les références de prestations récentes et similaires (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc).

Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candi-

datures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- * une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, **ou**
- * une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- * De l'ampleur des marchés réalisés ;
- * Du contenu et de la nature des Services : Evaluation, Analyse et Audit de la dette intérieure de l'Union des Comores (y compris les Iles autonomes) sur la période 2009-2020 ;
- * De la proposition d'une stratégie d'apurement de ces arriérés ;
- * Du contexte géographique : de l'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien et de l'Union des Comores.

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses ci-dessous, pour **le mardi 19 octobre 2021 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

Email : coordination.pagfcomores@gmail.com
ordon.pagfcomores@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h00 à 14h30 (heure locale) et le vendredi 11h (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF
Monsieur Ahamada Ali Mmadi
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'indépendance
Unité de Gestion du Projet
BP : 324 Moroni
Moroni - Union des Comores
* Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09
Email : coordination.pagfcomores@gmail.com et
ordon.pagfcomores@gmail.com

ENERGIE

La direction de Sonelec licencie six agents

Lors d'une conférence de presse vendredi 8 octobre dernier, le directeur de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec) Soilihi Mohamed Djounaid, a annoncé le licenciement de six agents sans préavis. Ces derniers font partie des agents sui ont mis en place un réseau parallèle de recharge des cartes de compteurs, dont deux se trouvent actuellement en détention provisoire.

Ces derniers temps, la société nationale d'électricité des Comores a démantelé deux réseaux de fraudes dont l'un de trafic des compteurs et l'autre d'un réseau parallèle de recharge des cartes de compteurs à prépaiement. La direction de Sonelec en compagnie leur avocat Me Idriss a tenu une conférence de presse vendredi dernier, pour étaler la situation et montrer où en est l'enquête. « Cette société nous appartient à tous. Nous sommes les dirigeants et vous êtes nos clients. Chacun de nous doit être responsable et faire de son mieux pour préserver la société. Ce qui n'est pas le cas pour certains de mes agents, explique Soilihi Mohamed Djounaid. Ces derniers temps, nous avons démantelé des



La direction de Sonelec devant la presse.

réseaux de fraudes. Suivant le règlement intérieur, ça nous a conduits à faire des licenciements sans préavis. On a licencié six agents sans préavis. Ces derniers font partie d'un réseau parallèle de recharge des cartes de compteurs. Les deux acteurs, sont en mandat de dépôt. L'affaire est aux mains de la gendarmerie et l'enquête se poursuit.

Le 21 août dernier, le service anti fraude a démantelé un réseau électrique inédit. Plus de 679 compteurs ont été retrouvés à Maluzini et un agent de SONELEC avait ouvert une mini centrale et alimentait une

vingtaine de foyers. Il y a eu des arrestations mais l'auteur en question reste toujours introuvable, et l'enquête est en cours. Aujourd'hui, d'autres agents sont attrapés pour avoir mis en place un réseau parallèle de recharge de compteurs PP1 et PP2.

« Bien évidemment, la société a pris conscience, elle a continué ses investigations. Et deux semaines après, on a démantelé un réseau parallèle de recharge des cartes de compteurs. Celui-ci, remonte à 2017, plus de 500 clients rechargent l'électricité sans passer à la caisse

de la société. Malheureusement, la société a perdu beaucoup d'argent. Les acteurs de ce trafic et leurs complices sont licencié sans préavis. Et les deux principaux, sont en mandat de dépôt » précise Me Idriss, l'avocat de Sonelec. Cet avocat au barreau de Moroni a montré que le licenciement revient à l'employeur et le règlement intérieur de la société stipule qu'une fois qu'un agent a commis une fraude, un détournement, ou a tenté quoi que ça soit sera licencié.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COOP-CA MECK MORONI
 Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
 B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
 Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83



Bourses au mérite Twamaya ya Maudu

La Meck-Moroni, en partenariat avec l'Université des Comores (UDC), lance l'édition 2021 du programme de bourses d'étude au mérite Twamaya ya Maudu, destiné à soutenir financièrement les enfants brillants des clients-membres de la Meck-Moroni, poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, en donnant la priorité à ceux dont la situation personnelle s'avère difficile.

1) Critères d'éligibilité

- Etudiant ayant eu une mention **assez bien, bien ou très bien** à l'examen du **baccalauréat, de la licence 3, ou du diplôme universitaire de technologie** durant l'année 2020/2021
- Disposant d'une préinscription ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- Membres de la Meck-Moroni ou dont le responsable légal est membre de la Meck-Moroni.
- Les étudiants bénéficiant d'un autre type de bourse, ne pourront pas prétendre à ce programme.

2) Inscription

Le dossier d'inscription est à retirer au service marketing de la

MeckMoroni ou à télécharger sur la page Facebook officiel Meck-Moroni.

Dépôt des dossiers

Pièces à produire :

- * Une photocopie de la carte d'identité
- * Une photocopie d'une attestation de validation du diplôme
- * Une photocopie du relevé de notes des examens
- * Une photocopie des bulletins trimestriels de la classe de Terminale (pour les bacheliers)
- * Une photocopie du carnet du membre ou du carnet du représentant légal
- * Un acte de naissance (pour attester de la filiation du représentant légal)
- * Un curriculum vitae ne dépassant pas deux pages dactylographiées
- * Une photocopie de l'inscription ou de la préinscription à l'université
- * Le dossier de candidature dûment rempli.

Des documents supplémentaires seront à joindre selon votre situation personnelle (**lire attentivement le dossier de candidature**)

Les dossiers seront envoyés à l'adresse suivante : Bourse d'étude Twamaya ya Maudu, Secrétariat de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni, BP 877, Route de la Corniche, Hankounou, Moroni, Ngazidja, Union des Comores. Tél : 773 27 28/ 773 82 83 / au plus tard le **18 octobre 2021 à 12h**

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)
Réf. n° N°2021/013/RCIP4/AT»DI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant Individuel Ingénieur informaticien sous forme d'assistance technique sur place pour le déploiement des équipements informatiques.

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Recrutement d'un consultant Individuel Ingénieur informaticien sous forme d'assistance technique sur place pour le déploiement des équipements informatiques. ».

1. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission consiste en des prestations de supervision et d'assurance qualité visant accompagner l'UGP et les structures bénéficiaires dans le déploiement par l'adjudicateur qui sera retenus pour la fourniture et l'installation des différents équipements ci-dessus identifiés. Il s'agit principalement de superviser pour le compte de l'UGP :

- l'acquisition, l'installation et la sécurisation pour le compte de l'administration comorienne (service e-Gouv mis en œuvre par le projet, Ministère des Finances et Budget (MFB) et Banque Centrale et autres ministères) d'un data center pour héberger les applications gouvernementales et services publics digitalisés dans un environnement sécurisé et offrant un haut niveau de qualité de service pour pouvoir assurer la pérennité des services et données de l'e-Gouv. Ce Data Center doit également offrir la possibilité à l'entreprise publique la possibilité de pouvoir héberger leurs services.

- l'acquisition et l'installation pour le compte du gouvernement d'équipements et outils sur la cybersécurité

- l'acquisition et l'installation pour le compte du gouvernement des équipements liés à la mise en place de l'IXP national.

- l'accompagnement de l'installation et la sécurisation des équipements informatiques fournis par le RCIP-4 pour tous les autres bénéficiaires du projet (Agence nationale de régulation des TICs (ANRTIC), Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI), Agence nationale de développement du numérique (ANADEN), etc.)

2. Niveau d'effort, durée et lieu d'exécution de la mission

La mission est prévue se dérouler aux Comores au sein de l'UGP RCIP-4 avec des possibilités de déplacements sur les deux autres îles. Le niveau d'effort requis est estimé à 08 hommes-mois.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'UPG et sous supervision du coordinatrice du projet, mais qu'il devrait travailler avec plusieurs bénéficiaires du projet, notamment.

- MFB
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
- Banque Centrale des Comores
- ANADEN
- ANRTIC
- ANPI
- ARMP
- DCNMP

3. Profil du consultant

- Bac+4 avec au moins 7 années d'expérience professionnelle en IT.
- Connaissance de la gestion de projets suivant les standards ITIL.
- Connaissance et expérience pratique des serveurs informatiques d'au moins 3 années.
- Bonnes connaissances des sécurités réseaux : connaître les technologies, processus et les procédures de sécurité du réseau et connaître les meilleurs pratiques de la sécurité du réseau.
- Savoir des connaissances en conception schéma électrique, générateurs, ondu-

leurs, et PDU etc.

- Compétences en systèmes de câblage : Topologies « Top-Of-Rack », « Middle-Of-row », et « End-Of-Row », Câblage Cuivre, Câblage Fibre Optique, Brassages Horizontaux, Verticaux, et Intelligents

- Bonnes connaissances en systèmes de sécurité physique : détection de fumée, extinction d'incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès

- Maîtrise de l'infrastructure Datacenter classique : stockage, virtualisation, OS, réseau LAN/WAN, systèmes de sauvegarde et restauration.

- Expertise en architecture technique dans le domaine d'infrastructure : Firewall, load-balancing, commutation et routage.

- Connaissance approfondie des technos liées aux racks, continuité des opérations / reprise après sinistre.

- Familier avec la mise en œuvre / gestion des infrastructures, la gestion des services / opérations.

- Expérience avec la virtualisation UNIX / Linux / Windows et l'architecture «Infrastructure-As-A-Service»

- Expérience de l'animation de réunions avec plusieurs clients et le personnel technique, y compris la recherche de consensus et la médiation de compromis si nécessaire

- Expérience en planification de projets et de tâches est un atout.

- Une très bonne maîtrise de l'anglais (écrit et parlé) est un atout.

4. Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants avec leur candidature :

- CV du candidat
- Lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat pour la mission, son expérience professionnelle pertinente et les raisons pour lesquelles il devrait être considéré pour le rôle
- Une méthodologie de cinq pages maximum expliquant l'approche pour la mise en œuvre du projet, le calendrier de travail et des missions de terrain.

Le consultant proposera notamment un planning cohérent pour l'ensemble de la mission.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée 2017, 2018).. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI)».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **22 octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Mme la Coordinatrice du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt **Réf. n°2021/013 »/RCIP4/ATI»DI**

– Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 06 octobre 2021